



éducation  
nationale  
enseignement  
supérieur  
recherche



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

CRDP  
FRANCHE-COMTÉ

# **BCDI dans les réseaux d'établissements**

Janvier 2007

Mission TICE  
Académie de Besançon

## Table des matières

BCDI dans les réseaux d'établissements.....	1
I. Démarche d'installation de BCDI dans le réseau d'établissement.....	4
II. Installation sur le serveur d'établissement.....	7
1.L'installation du logiciel BCDI -Mode Client/Serveur-.....	7
2.Lancement automatique de l'application BCDI Serveur.....	9
3.Sauvegarde complémentaire de la base documentaire.....	10
III. Configuration du poste du documentaliste.....	10
1.Création du modèle lié au poste documentaliste.....	11
2.Sauvegarde complémentaire - Partage Serveur.....	13
IV. Installation du logiciel BCDIWeb.....	14
1.Installation sur le serveur d'établissement.....	14
A. L'installation du logiciel BCDIWeb.....	14
B. Paramétrage du serveur Web IIS.....	15
C. Intégration du service dans Et@blissement Numérique.....	15
2.Déploiement sur les postes du réseau d'établissement.....	16
V. Conclusion.....	16

Le logiciel BCDI offre un service de gestion et de consultation de la base documentaire d'un établissement depuis les postes d'un réseau pédagogique.

Ce document a pour objectif d'améliorer l'intégration dans le réseau d'établissement du logiciel BCDI utilisé par les documentalistes, les enseignants, les élèves et de favoriser la coopération des différents acteurs des TICE dans l'établissement scolaire (les documentalistes, les animateurs TICE, les personnels des RAIP) pour réaliser une installation optimale du logiciel dans le réseau pédagogique.

Les réseaux pédagogiques mis en place dans les établissements de l'académie s'inscrivent dans le cadre ministériel S2i2e d'organisation des réseaux informatiques qui mutualise les ressources des établissements entre les secteurs administratifs et pédagogiques. L'intégration de BCDI doit être traitée comme un service S2i2e, qui a vocation à s'interfacer avec des services existants dans l'établissement. Il doit également pouvoir s'insérer dans l'architecture académique, et ainsi respecter les recommandations académiques et nationales en termes d'adressage, de nommage et de sécurité.

L'articulation S2i2e/Environnement Numérique de Travail est respectée par Et@blissement Numérique. Cette solution déployée dans les établissements de l'académie fournit un ensemble homogène de services numériques à destination des élèves et des enseignants : Espaces de travail collaboratif, vie scolaire, mise à disposition et gestion de ressources numériques... La composante Web du logiciel BCDI participe à la constitution de cet ensemble cohérent.

Les recommandations de ce document s'intègrent en outre dans la continuité des préconisations académiques d'installation (rédigées, pour une part, par Christian Courtois en mars 2004 (CRDP de Franche-Comté) et publiées d'autre part sur le site académique des documentalistes, sous le couvert de l'inspecteur d'Académie / IPR Vie Scolaire) dont celles-ci :

- Les documentalistes assument les responsabilités pédagogique et matérielle de leur CDI, en conséquence, les décisions techniques, les choix d'installation et de gestion informatique de l'établissement doivent tenir compte de leurs besoins spécifiques.
- Les préconisations d'installation pour BCDI sont valables pour toute l'académie ; elles ne dépendent ni des animateurs TICE des établissements ni des RAIP.
- Le documentaliste doit travailler en collaboration avec les animateurs TICE du réseau pédagogique.

Ce protocole permet d'installer le logiciel BCDI version Réseau sur le serveur d'établissement en vue d'offrir un accès en consultation de la base documentaire depuis tout poste de l'établissement. Il est possible en outre de l'intégrer comme un service dans l'interface d'Ét@blissement Numérique, proposé par l'académie de Besançon, qui fédère déjà un ensemble de services applicatifs (Gestion des ressources, Messagerie, Carnet de Bord, Espaces collaboratifs).

# I. Démarche d'installation de BCDI dans le réseau d'établissement

Le logiciel BCDI dans sa formule d'abonnement propose de 2 modes de fonctionnement pour la gestion, la recherche et la consultation des documents du centre de documentation d'un établissement scolaire :

- Mode Application client/serveur
- Mode Web

L'installation de **BCDIWeb** est recommandée pour l'interrogation à distance de la base documentaire. En effet, il met à disposition la base documentaire en consultation depuis le navigateur de chacun des postes du réseau d'établissement, sans configuration supplémentaire de ces postes. Le déploiement sur un établissement est donc rapide et simplifié.

**BCDIWeb** correspond à la solution technique dans la mise en oeuvre d'un ENT ; son intégration comme service à Etablissement Numérique est complète.

Dans le cadre d'un usage répandu dans l'établissement, le logiciel BCDI doit être installé sur le serveur d'établissement. Cette installation sur le serveur tient compte des évolutions des usages. Elle assure la présentation, la disponibilité et la sécurité des ressources numériques mises à la disposition des élèves et des personnels des établissements.

L'installation sur le serveur constitue une transition de l'installation sur le poste du documentaliste vers une architecture de fonctionnement qui permet à l'application BCDI de profiter pleinement de l'infrastructure réseau, de la solution de sauvegarde garantissant la préservation des données essentielles de l'établissement, dont bénéficient déjà les applications de gestion des notes et de données pédagogiques (cahier de texte numérique), des innovations proposées pour BCDI 2007.

En privilégiant la constitution d'un ensemble homogène de services numériques accessibles par les élèves à partir d'un «environnement numérique» dans une conformation matérielle homogène du réseau d'établissement, l'architecture proposée apparaît comme la solution la plus favorable et la plus réduite en termes de maintenance.

La mise en oeuvre de cette architecture, où le serveur héberge BCDI avec les 2 modes de fonctionnement, sera la solution à privilégier lors du renouvellement de serveur lors des déploiements conjoints avec les collectivités locales.

Les versions de BCDI supportées par ce protocole sont : **BCDI 3** et **BCDI 2006** (en Version Réseau). Il est, en outre, conforme aux évolutions de l'abonnement BCDI 2007.

La mise en place d'une architecture est le résultat d'une concertation d'une équipe TICE qui peut comprendre au minimum l'animateur TICE en qualité d'administrateur fonctionnel, le documentaliste, impliqué au quotidien dans l'emploi de ce logiciel professionnel, et, suivant les moyens humains disponibles, de personnels pouvant exercer une fonction technique au sein du réseau informatique. Les membres des RAIP peuvent émettre un avis technique lié à la

faisabilité et réaliser la mise en oeuvre de l'architecture retenue, assistés de l'équipe TICE.

L'installation de cette architecture demande une préparation en termes de respect des licences de chaque élément logiciel et de la fourniture, aux membres des RAIP lors de l'installation, des paramètres tels que identifiant et mots de passe nécessaires à la validation de ces éléments logiciels.

L'architecture proposée, pour l'installation comme pour les mises à jour, nécessite une coopération entre les membres de l'équipe TICE (animateurs TICE et documentalistes) de l'établissement et les membres des RAIP.

### ***Architecture Client/Serveur et Web***

Le logiciel **BCDI application Serveur** et base de données est installé uniquement sur le serveur, ainsi que le logiciel **BCDIWeb**, lié au serveur Web déjà en activité sur le serveur pédagogique.

La protection des données BCDI est assurée par le service de sauvegarde, existant sur le serveur, maintenu par les membres des RAIP, qui assume déjà la préservation des autres informations (données personnelles, notes, correspondance, absences et cahier de texte...) traitées et stockées au sein du serveur. Ce service est mis en place et géré par les membres des RAIP.

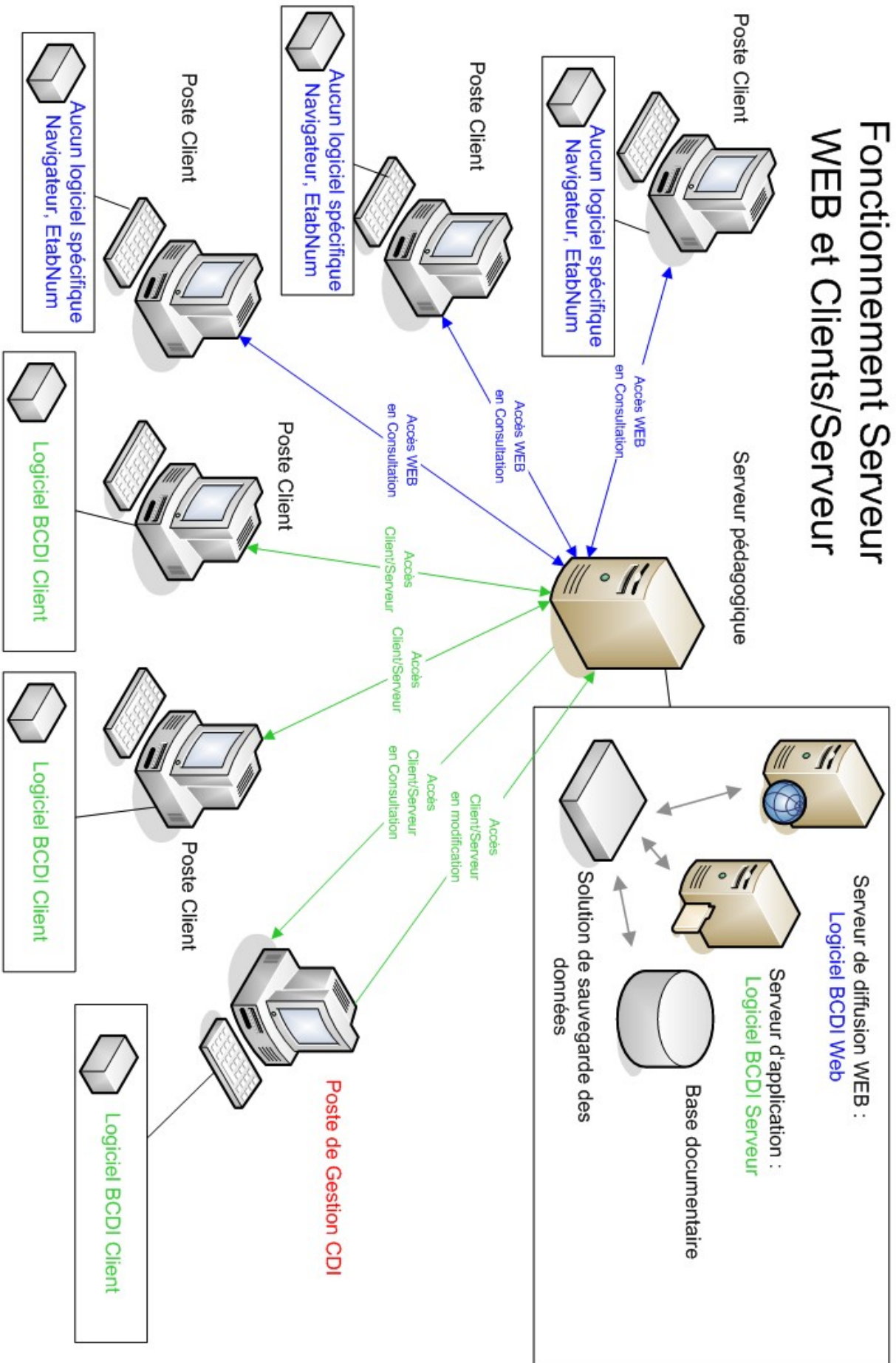
Des opérations de sauvegarde complémentaires, automatiques ou à l'initiative du documentaliste sur son poste de gestion CDI sont décrites dans cette architecture articulée autour du serveur pédagogique et préconisées afin de permettre de rapatrier sur ce poste le contenu du logiciel et des bases. Elles relèvent de la responsabilité partagée des Animateurs TICE et des professeurs documentalistes.

Le documentaliste gère les opérations sur le fonds documentaire depuis le poste de gestion du CDI à partir du logiciel BCDI application Client, sur la base de l'établissement stockée sur le serveur pédagogique. Le compte de gestion propre au logiciel BCDI permet toutes les opérations d'administration de la base BCDI depuis ce poste.

La gestion de l'application BCDI Serveur (Mise à jour, installation des modules) est réalisée en collaboration entre l'animateur TICE (pour les droits administrateur) et le documentaliste.

Les accès au fonds documentaire, à partir des postes du réseau pédagogique, sont réalisés par **BCDI application Client** installé localement sur les postes ou/et par l'usage d'un navigateur internet, logiciel déjà présent sur chaque poste, pour un accès en « technologie Web ».

# Fonctionnement Serveur WEB et Clients/Serveur



## II. Installation sur le serveur d'établissement

L'installation sur le serveur de l'établissement sera réalisée par les membres du Relais d'Assistance Informatique de Proximité RAIP en concertation avec les Animateurs TICE et le documentaliste de l'établissement.

Le serveur d'établissement dispose d'un système d'exploitation (OS) Windows 2000 SERVEUR ou plus récent. Les illustrations fournies sont issues d'un usage sur un OS Windows 2003 SERVEUR.

Les avantages d'une installation du logiciel serveur BCDI sur le serveur pédagogique sont d'une part la disponibilité des ressources sur la totalité du réseau d'établissement depuis un serveur fonctionnant sans interruption, et d'autre part, **la prise en charge des sauvegardes des bases documentaires par le serveur**, selon le même protocole qui assure déjà la préservation des données essentielles au fonctionnement des services du réseau pédagogique.

Il est nécessaire de s'assurer que le processus de sauvegarde automatique fonctionne parfaitement, que les paramètres par défaut prennent en compte l'espace dédié à l'application BCDI.

L'installation de BCDI décrite s'adapte à un environnement réseau qui respecte les préconisations sur l'infrastructure des réseaux pédagogiques des établissements édités par le Centre Informatique de l'Académie de Besançon et la Mission TICE. Elle s'adapte ainsi à l'organisation définie par l'usage d'AurigePHP.

**Note** : Dans ce cadre, le serveur contrôleur de domaine porte le nom **serveur** et le domaine qui rassemble l'ensemble des postes clients s'appelle **enseignement**. L'organisation du système de fichiers sur ce serveur dédie la partition **f:** à l'accueil des ressources attachées au CDI.

L'installation de BCDI, sur les serveurs qui ne seraient pas organisés selon ces dispositions, devra donc être adaptée en fonction de leurs variations.

### 1. L'installation du logiciel BCDI -Mode Client/Serveur-

Le logiciel BCDI 3 (et versions suivantes) repose sur une technologie Client/Serveur, qui s'appuie sur le fonctionnement réseau (protocole TCP/IP) de l'établissement. Ceci correspond au fonctionnement par défaut.

L'application **BCDI Serveur** est installée sur le serveur d'établissement. Son rôle est de répondre aux requêtes des postes qui demandent une consultation ou une modification de la base. En conséquence, sur chaque poste du réseau d'établissement qui émet une requête, doit être installée une application **BCDI Client** qui formulera cette demande.

Afin d'éviter tout dysfonctionnement dans ce mode, les versions des programmes **BCDI serveur** et **BCDI client**, installés sur les postes clients, doivent être concordantes.

L'application est installée avec le compte **Administrateur** du serveur pédagogique. Cette installation se fait donc en concertation avec l'administrateur fonctionnel du réseau pédagogique (animateur TICE ou la personne déléguée par le Chef d'établissement).

L'installation de BCDI, après insertion du CD, ne pose aucune difficulté grâce à l'interface d'installation explicite :

- ✓ Choix du système d'exploitation : Windows
- ✓ Choix de la version : BCDI 2006 Collège-Lycée
- ✓ Choix du type d'installation : Nouveau produit ou Mise à jour
- ✓ Démarrage de l'installation...

Le répertoire préconisé par l'éditeur est `c:\BcdiServ` (BCDI 2006) ou `c:\Bcdi3` (BCDI 3). Cependant le disque C: est réservé au système d'exploitation.

La partition adaptée à l'installation de cette application est **F:** répertoire **Cdi** dans lequel est créé le répertoire **Bcdi**. Ce répertoire est créé lors de la configuration d'AurigePHP, dans le respect des préconisations actuelles de paramétrages.

Dans un souci d'uniformisation des installations, le répertoire d'installation sera donc défini comme **f:\Cdi\Bcdi** à la place du répertoire proposé par défaut :

<code>f:\Cdi\BcdiServ</code>	en version 2006
<code>f:\Cdi\Bcdi3</code>	en version 3

L'installation se termine par la copie des fichiers dans ce répertoire et la création de raccourcis sur le bureau.

#### [Lien de référence : Installation CRDP](http://club-bcdi.crdp-poitiers.cndp.fr/liaison/HTML/doctek/CS_Windows.htm)

[http://club-bcdi.crdp-poitiers.cndp.fr/liaison/HTML/doctek/CS\\_Windows.htm](http://club-bcdi.crdp-poitiers.cndp.fr/liaison/HTML/doctek/CS_Windows.htm)

Un partage du répertoire d'installation est créé par AurigePHP : Un poste client comme le poste du documentaliste peut accéder au répertoire par le partage : `\\SERVEUR\CDI$`

Il est nécessaire de placer des droits de contrôle total sur ce répertoire pour le compte du documentaliste : la copie du répertoire de données (DATA) est ainsi possible par glisser déposer ou copier/coller entre le poste du documentaliste et le serveur.

**Ce répertoire hébergé par le serveur est intégré à la sauvegarde quotidienne des données du serveur pédagogique.**

Pour la prise en charge de bases documentaires multiples, le répertoire d'installation **f:\Cdi\Bcdi** défini permet sans difficultés l'accueil des différents répertoires liés à ces bases. Il sera nécessaire de se référer au paramétrage de l'application BCDI pour cette gestion de bases multiples dans les documentations disponibles auprès de l'éditeur.

## **2. Lancement automatique de l'application BCDI Serveur.**

Il est nécessaire que l'application BCDI Serveur soit installée en tant que **service** sur le serveur d'établissement :

- ✓ l'application BCDI Serveur n'est plus alors dépendante de la session ouverte par l'administrateur.
- ✓ les ressources consommées sont adaptées à l'utilisation du logiciel.

En aucun cas, l'application BCDI Serveur (serveur.exe) ne doit être placée dans la section « démarrage » du menu démarrer / programme.

La démarche à suivre décrite par le document du CRDP est valable pour les versions 3 et 2006 de BCDI.

- Pour créer le service lancez SrvBcdi.exe comme suit :

Dans Démarrer, Exécuter, Parcourir, atteindre le répertoire **cdi** du disque **f:** puis **Bcdi**, et dans son sous-répertoire **prog**, double-clic sur SRVBCDI.EXE, ajouter à la ligne **/install** (espace /install).

Exemple : **f:\cdi\bcdi\prog\srvbcdi.exe /install**

*(notez l'espace entre .exe et /).*

Un message vous informe que le service est installé, cliquez sur Ok.

- Lancement du service:

Dans Démarrer, Exécuter, taper : **services.msc**

Une fenêtre présente alors tous les services qui s'exécutent sur le serveur. Le service correspondant à BCDI est intitulé « Service de BCDI... » et la recherche peut se faire par ordre alphabétique.

L'interface permet de contrôler l'état des services :

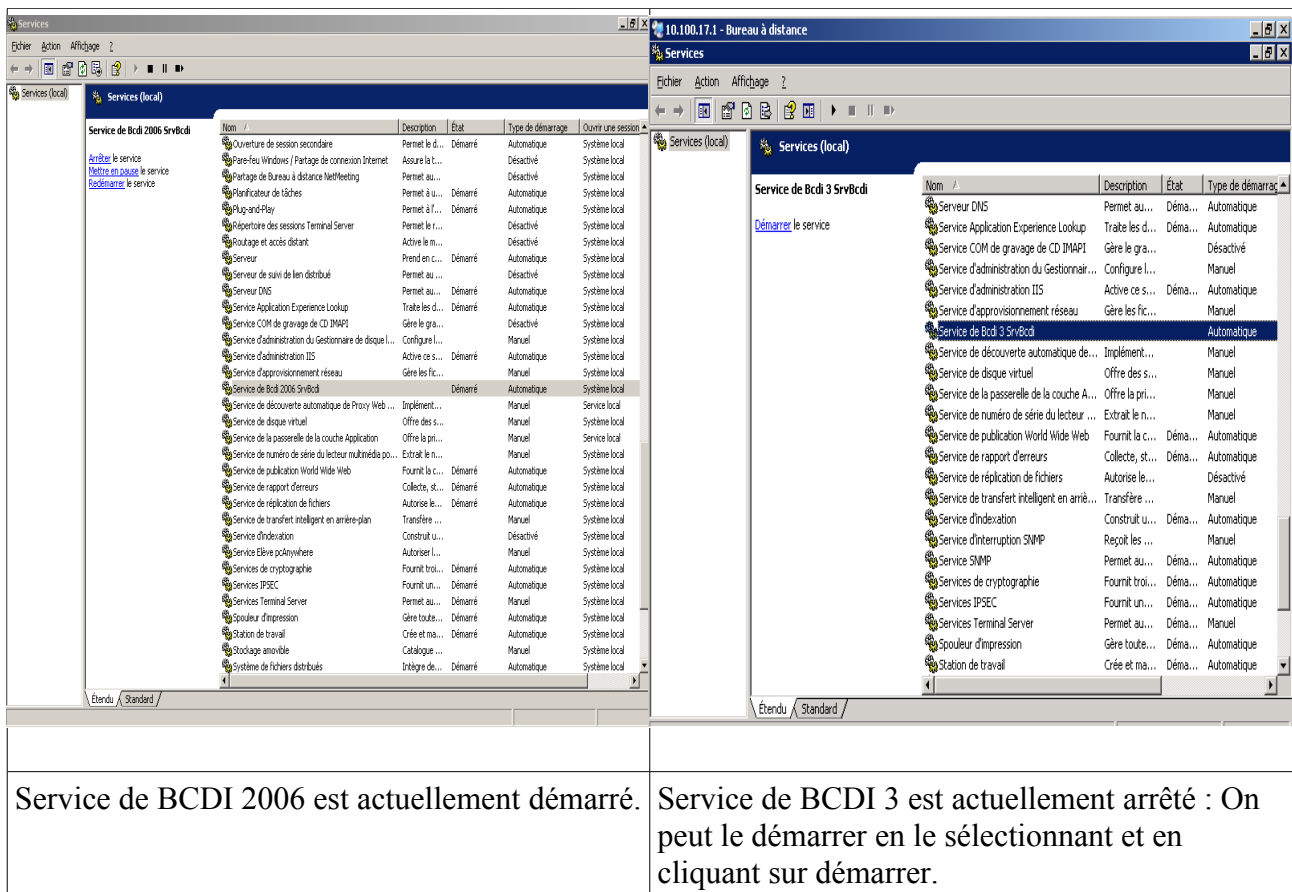
- ✓ démarrer un service arrêté
- ✓ redémarrer ou arrêter un service actuellement en mémoire

Dans tous les cas, le type de démarrage indiqué doit être « automatique » pour permettre une exécution du service lors du démarrage du serveur pédagogique (Voir illustration page suivante).

**Lien de référence : Installation en tant que service de BCDI 3**

<http://club-bcdi.crdp-poitiers.cndp.fr/liaison/HTML/doctek/service.htm>

L'application BCDI serveur étant installée sur le serveur, l'usage de ce logiciel impose d'installer sur chaque poste une application cliente (BCDI Client) qui sert d'interface pour la communication avec la partie serveur.



Service de BCDI 2006 est actuellement démarré.

Service de BCDI 3 est actuellement arrêté : On peut le démarrer en le sélectionnant et en cliquant sur démarrer.

### 3. Sauvegarde complémentaire de la base documentaire.

Afin d'assurer la possibilité de **sauvegarde automatique des bases documentaires par le documentaliste**, on procède à une copie quotidienne du répertoire DATA dans un espace de stockage complémentaire à une heure où le répertoire n'est plus utilisé par les différents processus d'interrogation/écriture liés aux activités de consultation. Cette copie du répertoire **f:\cdi\bcdi\prog\** vers le répertoire sauvegarde **f:\cdi\sauvegarde\_data\** sera donc exécutée par une tâche planifiée quotidiennement à 22 h.

L'installation de cette tâche planifiée sera assurée par le programme **sauveBCDI\_serveur.exe** disponible avec cette documentation. Il doit être exécuté 1 fois lors de l'installation de BCDI sur le serveur. Une fois la tâche de copie déclarée, le système d'exploitation serveur se chargera de la réalisation quotidienne de cette opération.

En consultant la date des fichiers copiés, le documentaliste pourra contrôler la bonne exécution de sa sauvegarde quotidienne.

### III. Configuration du poste du documentaliste

La recommandation définie dans cette partie s'appuie sur le fonctionnement d'un poste documentaliste équipé du système d'exploitation (OS) Windows XP PRO. Seul cet OS permet des connexions au réseau d'établissement et peut appliquer les modèles utilisés dans cette

configuration.

Dans un contexte de réseau d'établissement, le comportement des postes clients est adapté à l'usage en milieu scolaire : multiplicité des utilisateurs, gestion des droits, redirection des répertoires vers des espaces personnels spécifiques, uniformisation de l'interface bureau et menus. Ce comportement est caractérisé par un modèle.

La version 2018 d'AurigePHP prend en charge la gestion de modèles différents appliqués en fonction du groupe auquel appartient le poste client qui se connecte au réseau d'établissement.

Le poste du documentaliste joue un rôle particulier dans le réseau pédagogique de l'établissement. En effet, aucune connexion élève n'est effectuée à partir de ce poste et les accès sont presque exclusivement à l'initiative du(des) documentaliste(s).

Le comportement à la connexion d'un utilisateur (sur le poste du documentaliste) ne doit pas être le comportement par défaut sur les autres postes : Le modèle par défaut n'est donc pas adapté à ce poste.

Un modèle spécifique peut être créé, dans AurigePHP, pour les postes du CDI afin de prendre en compte l'environnement logiciels (liens, icônes, « menu démarrer » liés aux applications plus spécifiques du CDI).

Seconde spécificité, le poste de gestion documentaire doit être paramétré en **adresse IP fixe**. Ceci est un avantage pour assurer la persistance des partages réseaux avec cette machine.

## **1. Création du modèle lié au poste documentaliste**

La création du modèle sur le serveur de l'établissement sera réalisée par les membres du Relais d'Assistance Informatique de Proximité RAIP en concertation avec les Animateurs TICE et le documentaliste de l'établissement.

Cette création s'appuie sur le document mis à disposition des Animateurs TICE et des RAIP sur

<http://pratic.ac-besancon.fr> rubrique 'Ressources Professionnelles'

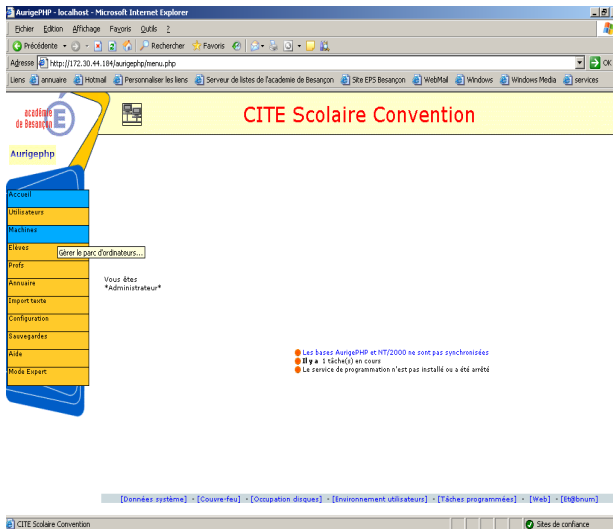
puis 'Ressources Pédagogiques'

puis 'Espace documentaire'

puis 'Documentation modèles vs 1.1'

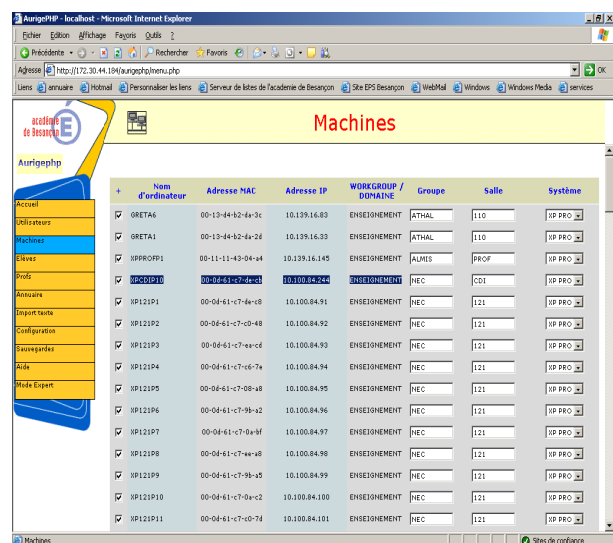
Cette création est réalisée sur le serveur pédagogique en passant par l'interface d'AurigePHP en cliquant sur le lien 'machines'.

Après recherche des ordinateurs, l'ensemble des machines présentes sur le réseau est listé. Il convient de sélectionner la machine correspondant au poste du documentaliste et de remplir les champs selon les illustrations pour créer un modèle **cdi**.



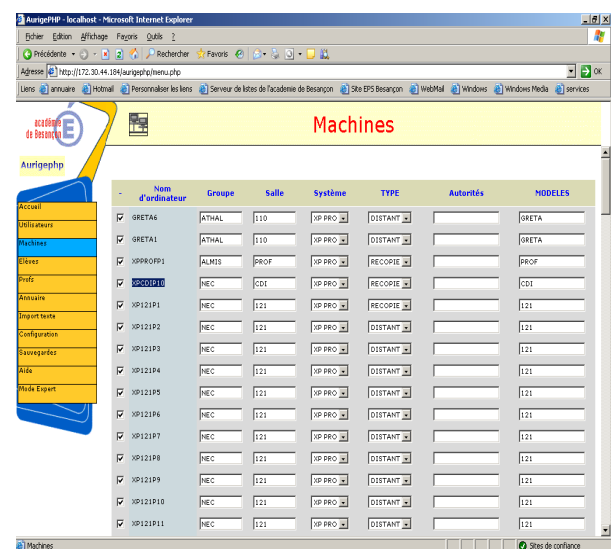
Interface AurigePHP

Lien machines



Interface AurigePHP

Sélection de la machine, définition des champs.



Interface AurigePHP

Création du modèle CDI possédant un type **recopie**

Le poste de gestion du **CDI** doit donc charger le modèle *CDI* à la place du modèle *défaut*.

## 2. Sauvegarde complémentaire - Partage Serveur

Le répertoire hébergé par le serveur pédagogique : \\SERVEUR\CDI\$ est paramétré pour être accessible en Contrôle total pour le(s) documentaliste(s) depuis leur poste de travail (voir installation serveur II.1).

Pour des installations où le nom du serveur serait différent, le partage serait accessible par \\Nom du serveur\CDI\$

Ce répertoire contient en particulier :

- les fichiers de l'application BCDI mode client/serveur sous-répertoire : bcdi\prog
- les fichiers de l'application BCDIWeb sous-répertoire : bcdi\progweb
- la base de données documentaire sous-répertoire : bcdi\data
- la sauvegarde complémentaire des bases sous-répertoire : sauvegarde\_data

La récupération des bases depuis le répertoire de sauvegarde **cdi\sauvegarde\_data\** hébergé sur le serveur vers le poste documentaliste peut être manuelle ou automatisée.

Le répertoire **sauvegarde\_data** contient tous les fichiers utiles au bon fonctionnement de la base documentaire. Toutes les précautions sont à prendre pour les manipulations sur ce répertoire.

Dans une démarche de sauvegarde complémentaire, le répertoire local sur le poste de gestion documentaire contient les données relatives au fonds documentaire :

- Il constitue une copie locale complémentaire de la solution de sauvegarde du serveur.
- Il constitue la source pour le stockage sur un support externe pour archivage à partir du poste de gestion CDI.

Le répertoire local sera le répertoire **data** présent dans l'arborescence de l'installation de BCDI sur le poste de gestion CDI : Suivant les versions, ce sera C:\BcdiServ\data ou C:\bcdi3\data .

Copie manuelle :

- ouvrir le répertoire local pour la copie des bases de BCDI dans l'explorateur de fichiers: C:\BcdiServ\data ou C:\bcdi3\data
- ouvrir le répertoire de partage sur le serveur dans un 2e explorateur de fichiers après authentification avec son identifiant personnel : \\serveur\cdi\$ puis sélectionner le répertoire **sauvegarde\_data**
- copier le contenu du répertoire \\serveur\cdi\sauvegarde\_data dans le répertoire data local

Il est possible de réaliser une copie manuelle, qui dispense de cette séquence d'action, en installant le programme de copie automatique et en exécutant, à l'instant voulu, le script : [c:\sauveBCDI\\_client.bat](#). Un raccourci de ce programme sur le bureau est réalisable pour une démarche simplifiée de copie à déclenchement manuel.

### Copie automatique :

La copie du répertoire **sauvegarde\_data** dans le répertoire data local est une tâche qui peut être automatisée selon une périodicité qui peut être adaptée à chaque établissement en fonction de ses usages.

Le choix de l'horaire pour ces opérations de synchronisation doit tenir compte des périodes de moindre activité pour permettre un transfert qui peut être important (à évaluer en fonction de la base de données DATA) et de la disponibilité du poste de gestion documentaire (poste allumé).

L'installation de cette tâche planifiée sera assurée par le programme `sauveBCDI_client.exe` disponible avec cette documentation. Il doit être exécuté 1 fois sur le poste de gestion CDI. Une fois la tâche de copie déclarée, le système d'exploitation du poste client se chargera de la réalisation quotidienne de cette opération. Il faut exécuter ce programme sur tout poste qui nécessite une copie de la base du fonds documentaire sur le disque dur local.

**En consultant la date des fichiers copiés dans le répertoire data local, le documentaliste pourra contrôler la bonne exécution de sa sauvegarde quotidienne.**

### Complément à la réalisation de la tâche automatique :

Le programme `sauveBCDI_client` crée une lettre de lecteur x: associée au partage réseau comme défini dans le paragraphe II : `\\serveur\cdi\sauvegarde_data`

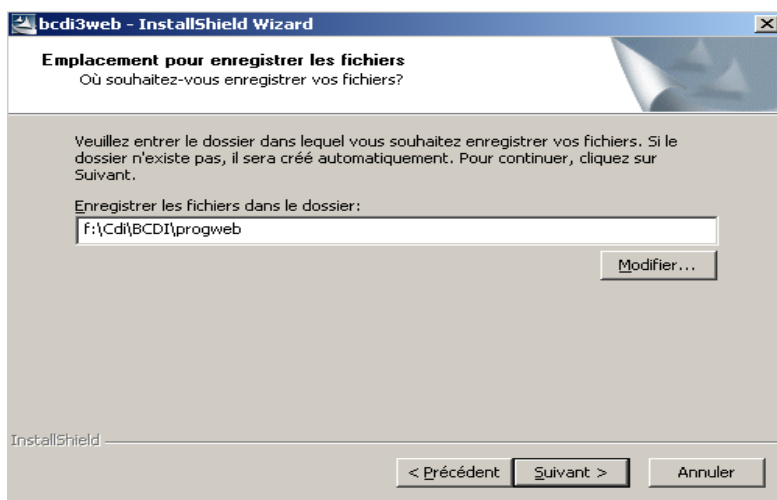
L'instruction de création de ce partage, avec l'option de conservation de ce partage après redémarrage, est : `net use x: \\serveur\cdi\sauvegarde_data /persistent:YES`

## IV. Installation du logiciel BCDIWeb

### 1. Installation sur le serveur d'établissement

#### A. L'installation du logiciel BCDIWeb

La recommandation pour l'installation de l'application BCDIWeb est `f:\Cdi\Bcdi\progweb`  
En exécutant le programme d'installation BCDI3WEB.EXE, on indique le répertoire précédent :



L'installation se poursuit par la copie des fichiers.

Les droits à appliquer sur le répertoire **DATA** et **PROGWEB** de **f:\cdi\bcdi** sont :

groupe Administrateurs	Contrôle Total
compte Invité Internet (compte de type IUSR_SERVEUR)	Contrôle Total

Le droit **complémentaire** à appliquer sur le fichier **Bcdiweb.dll** du répertoire **f:\cdi\bcdi\progweb** est :

compte Tout le Monde	Lecture et Exécution
----------------------	----------------------

**Note** : En l'état actuel du développement du fichier Bcdiweb.dll (version BCDI 3 Web version 1.30 du 13 mars 2006), on peut constater, dans certaines conditions d'usage, des blocages de l'exécution de BCDIWeb. Un redémarrage du serveur IIS apporte une solution à ce problème à l'aide des commandes suivantes : `iisreset /stop` puis `iisreset /start`

## B. Paramétrage du serveur Web IIS

Le paramétrage du serveur Web IIS peut être réalisé en suivant le document :

[Lien de référence : Installation CRDP](http://club-bcdi.crdp-poitiers.cndp.fr/liaison/HTML/FN3010-1-2.htm)

<http://club-bcdi.crdp-poitiers.cndp.fr/liaison/HTML/FN3010-1-2.htm>

- La création du répertoire virtuel sera réalisée dans l'espace **site web par défaut** comme indiqué au point 4 du document cité précédemment.
- Le nom à déclarer comme **alias du répertoire virtuel**, relatif au point 5 du document cité, est : **bcdiweb**

Attention, ce nom sera utilisé pour la configuration du service : la suite de la procédure est adaptée au choix de ce nom.

## C. Intégration du service dans Et@blissement Numérique

La consultation de la base documentaire avec BCDIWeb peut s'intégrer dans les services proposés par Et@blissement numérique.

Copie de l'icône d'application :

L'icône de BCDI nommée `college.ico` dans le répertoire `F:\Cdi\Bcdi\prog` (répertoire d'installation de l'application) sera copiée dans `F:\etabnum\images`.

Modification du fichier de gestion des services Et@bNum :

La reconnaissance de ce nouveau service dans Et@blissement Numérique impose de modifier le fichier `F:\etabnum\lienban` :

- éditer le fichier `F:\etabnum\lienban` dans le bloc-notes.
- ajouter (copier/coller) les lignes suivantes dans le fichier :  

```
# - install BCDI  
http://localhost/bcdiweb/bcdi3web.dll/data;Bcdi;BCDI;old;;;college.ico
```

- enregistrer le fichier et fermer le bloc-notes.

### Ajout d'un service dans l'espace de travail Ét@blissement Numérique :

La connexion sur Et@blissement Numérique avec le compte administrateur permet de configurer le comportement général de l'espace de travail : le lien nommé **Webmaître** permet d'accéder à l'interface de contrôle des services en cliquant ensuite sur l'onglet **service**.

Cet onglet donne la possibilité de sélectionner l'affichage de ce service et d'imposer son affichage dans les espaces de tous les utilisateurs si cela correspond à un choix d'établissement.

### Cas particuliers d'usage d'Et@blissement Numérique:

La proposition d'installation présentée dans ce document est adaptée au fonctionnement d'Et@blissement Numérique en tant que 'Espace de Travail' approprié à la consultation des ressources numériques de l'établissement. Ce fonctionnement est quelquefois appelé 'Grande Fenêtre'. Dans le cas d'un usage où Et@blissement Numérique se présente comme un rassemblement de liens vers des services sur une 'petite fenêtre', l'espace disponible pour offrir un portail d'accès aux ressources est trop restreint. La consultation de BCDI comme des autres services est moins commode et propice aux usages.

Dans cette situation, il serait utile d'envisager de basculer sur l'affichage grand écran, qui est d'ailleurs le support de consultation depuis des accès extérieurs à l'établissement. Néanmoins, dans le cas du maintien d'un fonctionnement en 'petite fenêtre', l'insertion en tant que lien WEB de l'adresse <http://serveur/bcdiweb/initdata.htm> qui remplacerait un des quatre liens proposés par défaut est envisageable.

## **2. Déploiement sur les postes du réseau d'établissement**

Les postes du réseau pédagogique accèdent à la consultation de la base documentaire sans étape de configuration supplémentaire : l'adresse <http://serveur/bcdiweb/initdata.htm> depuis le navigateur du poste conduit à l'interface de consultation. L'adresse <http://serveur/bcdiweb/bcdi3web.dll/data> fournit un accès direct au formulaire de recherche sur la base BCDI.

L'intégration dans Et@blissement Numérique donne directement accès au service de consultation en cliquant sur le bouton correspondant dans l'espace de travail de l'utilisateur, sans avoir pour sa part à mémoriser une adresse ou enregistrer un lien.

## **V. Conclusion**

L'intégration de BCDI comme une ressource disponible « en ligne », dans le cadre d'un déploiement facilité au sein du réseau pédagogique d'établissement, peut être une incitation à une exploitation plus importante du fonds documentaire du CDI.

Cette intégration, comme service offert dans les Espaces Numériques de Travail, peut être le support pour permettre l'accès en consultation vers un public plus large, et/ou depuis des points d'accès diversifiés (domicile, bornes...). Elle concrétise, en outre, la constitution d'équipes TICE au sein des établissements qui peuvent, par la richesse des compétences apportées par chaque membre, dynamiser l'usage des technologies de l'information et de la communication.